

/R. Chr./

Kibungu, le 17 février 1958.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

N°

Just. 1/02/LD

OBJET :

Affaire Ndabikunze.

KIBUNGU



1468

A Monsieur le Greffier du Tribunal de
Résidence

à

Kigali .

Monsieur le Greffier,

En exécution de votre lettre N° 21/R.P.
2224 du 7^e janvier dernier, j'ai l'honneur de vous faire
tenir le procès-verbal de remise en deux exemplaires.

L'Officier de Police Judiciaire

L. De Zutter.

GREFFIER DU TRIBUNAL
DE RESIDENCE DU RWANDA
KIGALI.

Kigali, le 7 janvier 1958.

N° 21 /RP 2224

185 / Just 1/02/02
18 / 1/58

Affaires :

Ndabikunze
Objets saisis

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

R.C.S. 793/Gr

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que,
dans l'affaire reprise en marge (cfr. vos P.V. 359/Du
du 19.4.57), le Tribunal de Résidence
Kigali, le 4.11.57 a prononcé mainlevée des objets saisis suivants :

- 25 livrets d'identité;
- 2 registres mod.A + mod.B;

Veuillez les remettre ~~aux intéressés~~ à leur propriétaire
respectif.

et me faire tenir P.V. de remise en double exemplaire.
N.B. Ces objets vous sont envoyés par même courrier

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

LE GREFFIER,
P. MAQUEMELAN,



Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

à

KIBUNGU.